

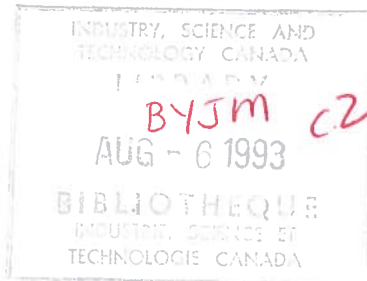
L'informateur économique

du BFDR(Q)

English version available

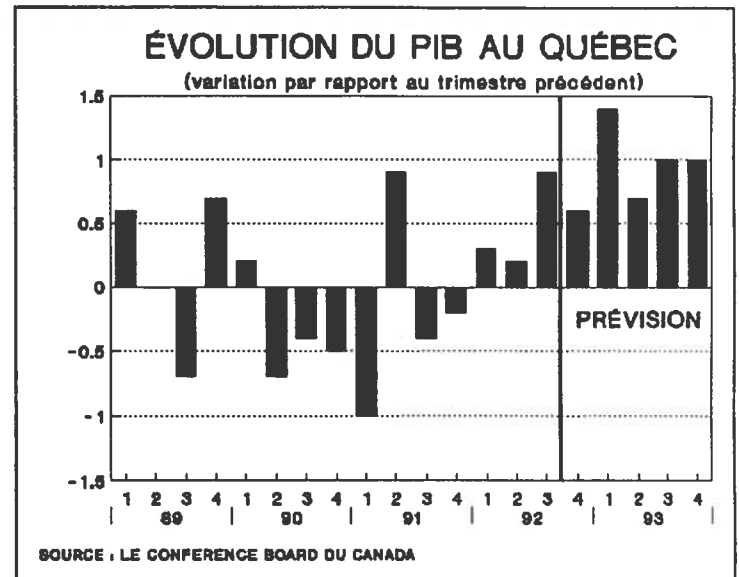
Rédacteur: Léonel Plasse et
Daniel Marchand
Économistes

Volume 5
Numéro 2
Le 9 février 1993



Évolution des principaux indicateurs

° Selon le Conférence Board du Canada, le taux de croissance du PIB québécois atteindra 3,6 % en 1993 et 1994, comparativement à 3,3 % et 3,6 % dans l'ensemble du Canada. Cette reprise, amorcée au troisième trimestre de 1992, reposera avant tout sur la vigueur du secteur manufacturier, grâce au redémarrage de la production à l'usine GM de Ste-Thérèse, aux livraisons accrues des nouvelles alumineries et à l'amélioration des exportations. Cette reprise sera toutefois ralentie par la faiblesse des investissements et par l'hésitation des consommateurs due à la situation difficile du marché du travail.



° L'emploi a diminué de 20 000 au Québec entre décembre 1992 et janvier 1993. Au même moment, on enregistrait une hausse de 43 000 emplois en Ontario. Cette mauvaise performance du Québec fait en sorte que, par rapport à janvier 1992, le niveau de l'emploi est inférieur de 15 000, tandis que l'on compte 41 000 emplois de plus en Ontario et 38 000 dans l'ensemble du Canada. Pour la première fois depuis mai 1992, l'emploi manufacturier en janvier au Québec (données non désaisonnalisées) a augmenté légèrement par rapport au mois correspondant de l'année précédente. Des pertes importantes d'emplois ont toutefois affecté les secteurs de l'agriculture, des mines et du commerce. Les finances, assurances et immeubles, les services et l'administration publique ont enregistré des hausses d'emplois.



Bureau fédéral de
développement régional
(Québec)

Federal Office of
Regional Development
(Québec)

Canada



document communiqué en vertu de l'Accès à l'information

L'INFORMATEUR ÉCONOMIQUE est une publication mensuelle dont le but est de renseigner ses lecteurs sur les plus récents développements à caractère économique touchant le Québec et ses régions.

Les informations contenues dans le bulletin mensuel sont tirées de quotidiens et d'hebdomadaires, ainsi que de revues et autres publications couvrant l'économie québécoise. Les données statistiques proviennent en majeure partie de Statistique Canada.

Les commentaires et les suggestions des lecteurs sont les bienvenus. Si vous désirez que votre nom soit ajouté à la liste d'envoi, veuillez nous faire parvenir vos coordonnées à l'adresse suivante :

Bureau fédéral de développement régional (Québec)
Direction de la planification et de l'évaluation
a/s de Madame Loraine Deschênes
800, Tour de la Place Victoria, C.P. 247
Montréal (Québec) H4Z 1E8

téléphone : (514) 283-8786
télécopieur : (514) 283-8429

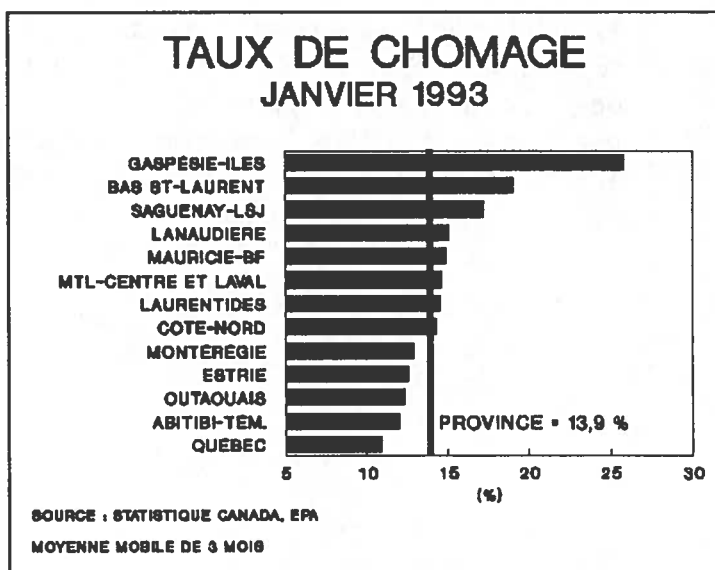
L'INFORMATEUR ÉCONOMIQUE est produit par la direction de la Planification et de l'évaluation, Direction générale Politiques et liaison. Le Groupe Communications Canada en assure la photocopie et la distribution.

Les rédacteurs de la publication sont:

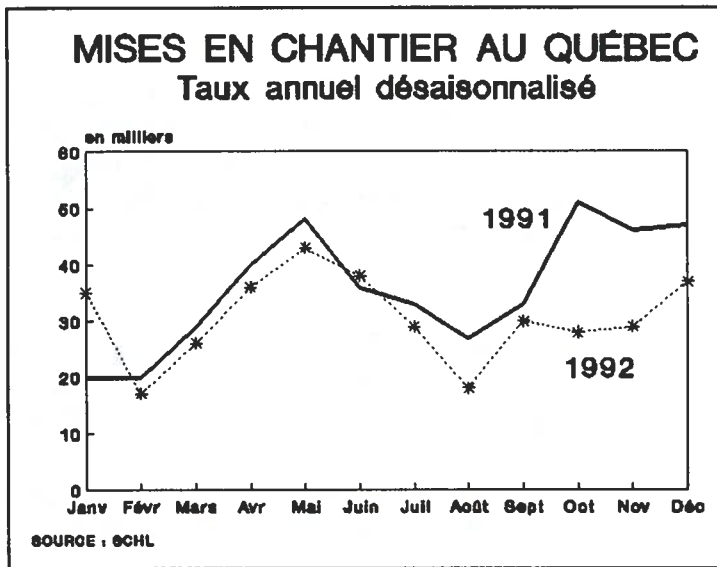
Léonel Plasse
&
Daniel Marchand.

- Sur la base d'une moyenne mobile de trois mois, l'emploi a diminué en janvier à **Montréal** (-4 000), à **Chicoutimi-Jonquière** et à **Québec** (-1 000 dans chaque cas). L'emploi a augmenté de 1 000 à **Trois-Rivières** et à **Sherbrooke**. Par rapport au mois correspondant en 1992, l'emploi a diminué de 41 000 à **Montréal**. Seule la région métropolitaine de Québec a bénéficié d'une hausse de l'emploi au cours des douze derniers mois (+4 000). En janvier 1993, Montréal est devenue la région métropolitaine canadienne ayant perdu le plus d'emplois en un an, devant Toronto qui en a perdu 38 000.
- Toutes les régions du Québec ont perdu des emplois en janvier par rapport au mois précédent. **Montréal-Centre** et **Laval** se classe au premier rang avec une perte de 17 000 emplois, suivi de **Québec** et **Québec-Sud** (-9 000) et de la **Montérégie** (-8 000). Par rapport à l'année précédente, Montréal-Centre et Laval a perdu 39 000 emplois, la Montérégie 30 000, le Bas-Saint-Laurent 9 000 et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 6 000.
- Malgré la diminution de l'emploi, le **taux de chômage** au Québec a baissé de 0,2 point de pourcentage en janvier à 13,2 %. En effet, plus de 30 000 personnes ont quitté le marché du travail, ayant perdu espoir de se trouver un emploi. Malgré tout, la baisse du taux de chômage au Québec a été beaucoup plus faible qu'en Ontario (-0,7 point) ou dans l'ensemble du Canada (-0,5 point). Le Québec détenait en janvier le 4^e plus haut taux au Canada, juste un peu plus bas qu'en Nouvelle-Écosse et plus élevé qu'au Nouveau-Brunswick.

- Le taux de chômage (moyenne mobile de trois mois) a augmenté en janvier dans toutes les régions économiques du Québec, par rapport au mois de décembre 1992. Les régions les plus affectées ont été celles du **Bas-Saint-Laurent** (+1,9 point de pourcentage), de la **Montérégie** (+1,5 point), de la **Mauricie-Bois-Francs** (+1,3 point), de **Lanaudière** (+1,3 point) et de l'**Abitibi-Témiscamingue** (+1,2 point).



La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine domine toutefois largement quant au niveau du taux de chômage avec 25,8 %, suivie du Bas-Saint-Laurent (19 %) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (17,2 %). Depuis un an, le taux de chômage de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a augmenté de 11,2 points de pourcentage. Seules deux régions ont réussi à diminuer leur taux de chômage par rapport à l'an passé : l'Abitibi-Témiscamingue (-3,2 points) et l'Estrie (-0,7 point).



Malgré une légère augmentation en décembre par rapport au mois précédent, le nombre de mises en chantier a été inférieur à celui de décembre 1991. Le taux annuel de 37 000 est inférieur de 10 000 à celui enregistré l'an passé. Depuis janvier 1992, les mises en chantier ont été presque continuellement inférieures à 1991, particulièrement au cours du quatrième trimestre de l'année.

Le nombre de faillites commerciales au Québec a augmenté légèrement en 1992 pour se situer à 5 353 (5 217 en 1991). Plus du tiers des faillites ont touché le commerce de gros et de détail, 16 % les industries de l'hébergement et de la restauration, 11 % la construction et 10 % l'industrie manufacturière. Le total du passif de ces faillites au Québec en 1992 équivaut à plus de 43 % du total canadien, comparativement à près de 49 % l'année précédente.

Revue des régions (du 12 janvier au 8 février 1993) :

ENSEMBLE DES RÉGIONS

Principaux événements :

- ° L'industrie québécoise des pâtes et papiers vit à l'heure actuelle une période très difficile. On prévoit qu'en 1992, l'industrie se dirigera vers un déficit record de l'ordre de 750 millions \$. Ce déficit, d'après monsieur André Duchesne, président directeur général de l'Association des industries forestières du Québec (AIFQ), tombe très mal, puisqu'il faudrait investir de 1 à 1,5 milliard \$ au cours des quatre prochaines années pour moderniser les usines.

Depuis deux ans et demi, l'industrie a réussi à réduire ses coûts de production de 4 %, grâce à un effort de rationalisation. Malheureusement, la hausse du dollar canadien et la conjoncture internationale défavorable ont annulé les gains de productivité. Plus de 6 000 emplois ont été perdus depuis deux ans dans cette industrie. La vétusté des équipements n'aide en rien la cause des pâtes et papiers. Plus de 40 % du papier journal fabriqué au Québec provient d'usines construites avant 1940. Dans le cas des papiers de spécialité, la proportion grimpe à 80 %. Les dépenses en R&D, exprimées en proportion de la valeur de la production sont inférieures à 0,5 % au Canada, en comparaison à 1 % aux États-Unis, en Suède et en Finlande.

- ° Suite à des plaintes de producteurs américains, l'acier et le porc se retrouvent au centre d'un autre différend commercial entre le Canada et les États-Unis. Le département du Commerce américain, après enquête préliminaire, doit infliger à partir du 27 janvier de fortes pénalités douanières à quelque 19 pays dont le Canada. Ces pays sont accusés de pratiques commerciales déloyales (dumping). Un droit compensateur atteignant jusqu'à 25 % sera imposé. Cependant, le Canada, grâce justement à l'Accord de libre-échange (ALÉ), est en meilleure position que les autres pays. En effet, cas après cas, les panels d'experts indépendants créés en vertu de l'ALÉ donnent gain de cause au Canada.

Contrats accordés :

- ° La SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES (SEBJ) croit pouvoir accorder des contrats d'une valeur de 1,2 milliard \$ en 1993. En 1992, la SEBJ a réalisé des travaux qui ont nécessité des investissements de l'ordre de 1,3 milliard \$. Les coûts directs des contrats de construction de routes et de barrages atteindront 766 millions \$ dont une tranche de 430 millions \$ a déjà été adjugée.

Principaux investissements :

- L'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTO) s'attend à ce que le **MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC** dépense la somme de **495 millions \$** en travaux routiers en 1993-1994, ce qui représenterait une hausse de 5 % sur le budget de l'an dernier. Cependant, le sous-ministre adjoint des Transports du Québec a pour sa part indiqué que son ministère entrevoit dépenser la même somme que l'an dernier pour les travaux routiers, soit **477 millions \$**.
- Le **GOUVERNEMENT DU QUÉBEC** dépensera **200 millions \$** pour la rénovation, le réaménagement et l'agrandissement d'établissements dans le secteur de l'éducation. L'enseignement primaire et secondaire disposera de 53 millions \$, le secteur collégial de 92 millions \$ et enfin, les universités de 55 millions \$.

Mises à pied :

- **HYDRO-QUÉBEC** se propose d'éliminer 1 500 emplois d'ici 1995. L'entreprise réalisera cette réduction de personnel par une réorganisation de ses activités. On compte notamment regrouper des bureaux de vente à travers la province. Par ailleurs, on effectuera également des coupures au siège social.

MONTREAL

Principaux événements :

- La **SOCIÉTÉ JANPAR PRODUITS DE BUREAU**, propriétaire des magasins **PILON**, a obtenu la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. Celle-ci est confiante de pouvoir présenter à ses créanciers un plan de relance cohérent. La compagnie emploie près de 500 personnes, plus une trentaine de représentants et exploite une trentaine de magasins Pilon, principalement dans la région de Montréal. Le distributeur de papeterie a des dettes de plus de 6 millions \$.
- L'usine **MCI** de Saint-Eustache ne fermera pas ses portes tel qu'annoncé précédemment. En effet, l'entreprise a reçu une proposition d'achat de la part de **NOVA-QUINTECH**, un fabricant de camions à incendie de Saint-François-du-Lac, en association avec le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec et la Société de développement industriel (SDI).

- La société italienne **BORGOSIESIA S.P.A.** a acquis la majorité de l'actif de la chaîne de bijouteries **Henry Birks & Fils**. Les 1 000 personnes toujours à l'emploi de Birks pourront ainsi conserver leur poste.
- Le projet de **LOI C-91** sur les brevets pharmaceutiques a été approuvé par le Sénat, étendant la protection pour les médicaments innovateurs à une période de 20 ans. D'après l'Association canadienne de l'industrie du médicament, les investissements en R&D devraient atteindre 2 milliards \$ d'ici 1996, dont environ 50 % au Québec. D'autre part, le ministre québécois du Commerce, de l'Industrie et de la Technologie, monsieur Gérald Tremblay prévoit que la nouvelle loi permettra l'injection de 800 millions \$ en trois ans et la création de 1 600 emplois/année en recherche et 3 400 emplois en construction. Les investissements seraient réalisés surtout dans la région de Montréal.
- **BOMBARDIER** est sur le point de choisir le moteur du nouvel avion d'affaires **Global Express**. La mise au point de ce nouvel appareil coûterait près de 1 milliard \$ et créerait environ 1 000 emplois.

Contrats accordés :

- La compagnie montréalaise **NORTHERN TELECOM** a décroché un contrat de **270 millions \$** de la "Nippon Telephone and Telegraph" (NTT) du Japon pour fournir des systèmes de commutation numérique (DMS-10). La NTT est la plus grande compagnie de téléphone au monde. Cette même compagnie fournira à la compagnie Pemex du Mexique un système de télécommunications. Ce dernier contrat est d'une valeur de 13 millions \$.
- Le gouvernement du Québec a octroyé le contrat d'une valeur de **20,9 millions \$** pour détruire les 10 000 tonnes de terre et de solides contaminés aux BPC qui sont sous sa garde depuis l'incendie de Saint-Basile-le-Grand en 1988. C'est le consortium dirigé par SNC qui effectuera les travaux. Outre SNC, le consortium est formé des firmes CINTEC, SANEXEN et OCDEN. Le consortium devra détruire d'ici 1995 les BPC entreposés dans l'ordre, à Baie-Comeau, Saint-Basile et Shawinigan.
- **SR TELECOM** a obtenu deux contrats importants : le premier, d'une valeur de 22 millions \$, pour fournir un premier service téléphonique à 800 villes et villages du Mexique; le deuxième, d'un montant de 4,6 millions \$, visant à apporter le service téléphonique dans 65 municipalités des Philippines.

- La société **ABB**, dont le siège social est à Saint-Laurent, a obtenu deux contrats d'une valeur globale de **10 millions \$** aux États-Unis et au Manitoba. La société fabriquera pour le compte du projet "Salt River" aux É.U., huit appareils servant à régulariser les réseaux de transport d'électricité pour tenir compte des variations de tension («inductances shunt» monophasés). C'est la division d'ABB de Varennes, la seule usine d'ABB en Amérique à fabriquer ce genre d'appareil, qui réalisera le contrat. L'usine de Varennes fournira le même genre d'appareil (un «inductance shunt» triphasé) à Manitoba Hydro.

Principaux investissements :

- L'entreprise de télécommunications internationales **TÉLÉGLOBE CANADA** a dévoilé son plan d'affaires 1992-1997 au milieu janvier. Ainsi, on apprend que l'entreprise compte investir **900 millions \$** en équipement et en construction au cours de cette période. Le seul câble transatlantique, qui doit entrer en service en août 1994, coûtera 278 millions \$ à la compagnie.
- La compagnie pharmaceutique **PFIZER** entend investir **70 millions \$** d'ici cinq ans dans la recherche. La majeure partie de cette somme serait dépensée au Québec. Ainsi, 20 millions \$ permettront de porter de 12 à 40 personnes, l'effectif en recherche clinique au siège social de Kirkland. De plus, environ la moitié des 50 millions \$ restants ira en contrats de recherche accordés à des universités, des hôpitaux et des laboratoires du Québec.
- Les propriétaires des Galeries d'Anjou, la **CORPORATION CADILLAC FAIRVIEW** et **MARLBOROUGH PROPERTIES**, investiront **18 millions \$** pour rénover le centre commercial. Les marchands quant à eux investiront **20 millions \$** dans la rénovation de leurs magasins. On projette de rénover toutes les aires intérieures et les entrées principales. Toutes les rénovations (aires commerciales et magasins) devraient être complétées pour la période des Fêtes de 1993.
- Le **BUREAU FÉDÉRAL DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (QUÉBEC)** accordera des sommes importantes à deux organismes dans la région de Montréal. Ces initiatives du gouvernement canadien s'inscrivent dans le cadre du programme intitulé «investir dans la croissance», premier volet de la stratégie de la stimulation de la reprise économique présentée à la Chambre des communes le 2 décembre dernier :
 - 5 millions \$ à l'Institut de Cardiologie de Montréal pour son projet d'agrandissement. Le projet total est évalué à 14 millions \$.

- 2,2 millions \$ à l'Institut canadien de recherches en génie forestier (FERIC) pour la construction d'un immeuble, à Pointe-Claire, qui logera l'administration centrale et la division de l'Est de cet institut. Le coût des travaux atteindra 5,4 millions \$.

Mises à pied :

- ° Le grossiste et détaillant de produits électriques **UNION ÉLECTRIQUE** a dû déclarer faillite et fermer ses 21 magasins au Québec et en Ontario. La fermeture de l'entreprise entraîne 300 pertes d'emplois.
- ° La chaîne de magasins de vêtements **BEDO** a également déclaré faillite provoquant ainsi la fermeture de 32 magasins en Ontario et au Québec et la perte de 330 emplois.

RÉGIONS CENTRALES

Principaux événements :

- ° La firme multinationale **ORACLE**, troisième entreprise au monde dans le domaine des logiciels, a ouvert son premier laboratoire canadien à Hull. Ce laboratoire travaillera à l'extension du logiciel de gestion de banques de données **ORACLE** et fournira de l'emploi à 20 personnes.
- ° **BOMBARDIER** ouvrira un bureau à Moscou dans le but de vendre des motoneiges en Russie. Le bureau est sous la responsabilité de Vladislav Tretiak, le gardien de buts de réputation internationale.

Principaux investissements :

- ° Les **INDUSTRIES JAMES MACLAREN** songe investir plus de 100 millions \$ dans la construction d'une centrale sur la rivière du Lièvre, en Outaouais. La compagnie possède déjà trois autres centrales sur cette rivière. Cependant, une décision définitive reste à prendre. L'entreprise attend de connaître les résultats des études d'impacts environnementaux et les coûts exacts avant de lancer officiellement le projet.

- Un investissement évalué à 45 millions \$ permettra la construction de 800 unités de co-propriété à Québec. Le projet **LES TERRASSES LEBOURGNEUF** a été mis en chantier en novembre dernier.
- **DAISHOWA** investira 40 millions \$ pour rendre son usine de Québec conforme aux nouvelles normes environnementales fédérales.
- On implantera à l'**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES (UQTR)** un **INSTITUT DE RECHERCHE EN HYDROGÈNE (IRH)**. Le centre requerra un investissement total de **13 millions \$**. Le gouvernement fédéral a participé au financement du projet avec un montant de **2,6 millions \$** par l'entremise du Bureau fédéral de développement régional Québec (BFDR(Q)). Le mandat du nouvel institut de recherche sera de développer à l'UQTR l'expertise scientifique et technologique dans le domaine du transport, du stockage et de la sécurité de l'hydrogène.
- La compagnie allemande **CONCERT INDUSTRIES** investira 11 millions \$ à Thurso pour l'implantation d'une usine de fabrication de papier absorbant pour des produits hygiéniques et de filtration.

Mises à pied :

- **TIOXIDE** a annoncé, à la surprise générale, qu'elle abandonnait pour le moment la construction de son usine projetée de Bécancour et qu'elle transportera une partie de ses activités en Louisiane. La compagnie fermera une partie de son usine de Tracy, soit le département de traitement des sulfates, ce qui entraînera la perte de 60 emplois.
- Cette décision de la compagnie Tioxide pourrait contraindre **LIQUID CARBONIC** de ne pas construire son usine de séparation d'air de Bécancour. La décision de construire cette usine était liée à la présence de Tioxide à Bécancour.
- La compagnie **SATEXIL** de Grand-Mère a été mise en faillite entraînant la perte de 250 emplois. Cette entreprise était spécialisée dans la fabrication de filé de laine.

RÉGIONS DE RESSOURCES

Principaux événements :

- ° **HYDRO-QUÉBEC** reporte d'une année la mise en chantier de son projet de suréquipement de Manic 3. Le projet, dont le coût est évalué à 539 millions \$, est reporté au printemps de 1995. Le report est expliqué par l'achat d'énergie de certains producteurs industriels.

Principaux investissements :

- ° **STONE-CONSOLIDATED** envisage la possibilité d'investir 150 millions \$ à son usine de La Baie. Toutefois, la compagnie investirait d'abord dans le traitement des effluents de l'usine, ce qui occasionnerait des déboursés de 57 millions \$.
- ° Le projet d'agrandissement et de rénovation du **CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE RIMOUSKI (CHRR)** est en bonne voie d'exécution, puisque les administrateurs ont accepté les plans préliminaires des travaux au coût de **41 millions \$**. Si tout va bien, les travaux pourraient débiter l'été prochain. Ce programme d'agrandissement et de rénovation consiste à ajouter un centre de traitement du cancer et un nouveau service de dialyse rénale, en plus de regrouper et d'améliorer toutes les cliniques externes.
- ° **CASCADES-ÉNERGIE**, filiale de **CASCADES**, investira quelque **30 millions \$** dans la région de Forestville pour opérer trois centrales hydroélectriques qui produiraient 15 mégawatts. La compagnie a pour objectif de se tailler une place importante dans la production privée d'électricité au Québec.
- ° **HYDRO-QUÉBEC** investira entre **8 à 10 millions \$** dans un parc d'éoliennes, aux Îles-de-la-Madeleine. Ce sera le secteur privé qui construira le tout et qui proposera même l'emplacement. Hydro-Québec entend ainsi remplacer 20 % de la puissance de pointe à laquelle doit répondre la centrale électrique des Îles, mue au diesel.
- ° **LA SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC** investirait 6 millions \$ pour doubler la capacité d'hébergement du Gîte du Mont-Albert, dans le Parc de la Gaspésie et pour rajeunir le complexe hôtelier de Fort Prével, près de Gaspé.
- ° L'entreprise **PRODUITS FORESTIERS PETIT-PARIS INC.** de Saint-Ludger-de-Milot (Roberval) a reçu au milieu décembre une subvention de **551 200 \$** pour la

modernisation de ses installations. Ce projet de modernisation nécessitera des investissements globaux de l'ordre de **2,9 millions \$**. On dotera l'usine de sciage d'un séchoir et d'une table de triage de 35 cases. De plus, on construira un bâtiment de 6 400 pieds carrés afin d'accueillir ces nouveaux équipements. On consolidera ainsi 60 emplois. Cette aide est accordée en vertu du volet industriel du Programme de développement des entreprises (PDE-I). Ce programme est administré par le **Bureau fédéral de développement régional (Québec)**.

- Le **CENTRE DE VACANCES ET D'APPRENTISSAGE LOISIRS** de Saint-Cyprien (dans le comté de Rivière-du-Loup) verra le jour, suite à la nouvelle contribution annoncée par Québec. Le gouvernement du Québec portera sa contribution à **640 000 \$** tandis que le fédéral, par l'entremise du **BFDR(Q)**, contribuera pour une somme de **730 000 \$**. La population de la région a participé à la souscription populaire qui a atteint **365 000 \$**. L'investissement total devrait se chiffrer à **1,8 million \$** et créer 23 emplois permanents.
- L'entreprise **FAFARD ET FRÈRES LTÉE** de Mistassini (Lac St-Jean Ouest) a reçu une aide financière de **517 500 \$** pour moderniser la tourbière qu'elle exploite à Sainte-Marguerite-Marie. Les investissements totaux de ce projet sont de l'ordre de **1,7 million \$**. L'investissement comprendra l'implantation d'un système de transport ferroviaire, l'acquisition d'équipements d'entreposage, l'acquisition d'équipements d'essorage et l'acquisition d'équipements de chargement de wagons. La subvention a été accordée par le **BFDR(Q)**.

Mises à pied :

- La compagnie **QUÉBEC CARTIER** effectuera 175 nouvelles mises à pied sur la Côte-Nord, en plus des 50 cadres licenciés au milieu de janvier. La compagnie songe également à arrêter toute production durant huit semaines l'été prochain.
- L'usine **PANVAL** fermera le 28 mars sa division de fabrication de panneaux-meuble de Sayabec, dans la Matapédia. Cette fermeture provoquera la perte de 50 emplois.